

2017 - 2023



LE FUTUR QUARTIER

SAINT-VINCENT-DE-PAUL

SAINT-VINCENT-DE-PAUL DONNE NAISSANCE À UN NOUVEAU QUARTIER

Transformer les 3,4 hectares de l'ancien hôpital en nouveau quartier est une opportunité unique pour répondre au besoin de logements et favoriser la mixité sociale au cœur de Paris.

La Mairie de Paris a fait le choix pour ce projet, d'une approche urbaine fondée sur l'innovation d'usages afin qu'il réponde aux attentes et aux nouvelles façons de vivre des citoyens. La conception du futur quartier Saint-Vincent-de-Paul est également guidée par des objectifs ambitieux de sobriété énergétique et d'exemplarité écologique.

La réalisation de l'opération a été confiée en décembre 2016 à la société publique locale Paris Batignolles Aménagement.

En parallèle, pendant le temps de vacance du site, un projet d'occupation temporaire a été lancé pour expérimenter des usages innovants et inclusifs, les Grands Voisins, qui s'effacera progressivement au moment des premiers travaux d'aménagement.



Ici, des mobilités douces et partagées

Vivre ensemble, l'esprit des lieux

La tradition d'accueil et de solidarité de l'ancien hospice des enfants assistés se prolonge aujourd'hui dans l'objectif de mixité sociale que traduit la programmation : sur un total de 43 000 m² de logements, sont prévus 50% de logements sociaux, 20% de logements intermédiaires, 30% de logements libres, y compris un programme d'habitat participatif. La collection architecturale avec ses espaces historiques et atypiques - l'Oratoire, les pavillons Robin, Pinard, Lelong ou encore la Maison des médecins - est conservée et restaurée. Les autres bâtiments laisseront place à de nouveaux immeubles en cœur d'îlot. Cet aménagement, qui conserve 60% du bâti, vise la sobriété et s'inscrit avec respect dans l'esprit des lieux.

Une démarche environnementale ambitieuse

Le projet préserve la trame verte et permet de redécouvrir la composition paysagère des allées. Il est pensé autour d'un jardin à la croisée centrale qui se prolonge dans les voies et les cours plantées. Les Grands Voisins ont, depuis 2015, fait la preuve de l'intérêt d'un espace public partagé, très végétal, qui privilégie les circulations douces en restant ouvert sur la ville par la large façade sur le boulevard. L'exemplarité écologique se traduit aussi par la priorité donnée aux circuits courts et à l'économie circulaire, au recyclage des déchets, à la performance énergétique ou encore à la gestion des eaux, pour un mode de vie plus responsable.

Des pôles d'activités

Le calme du quartier, vert et apaisé, se conjugue avec des pôles d'attractivité. Un programme privé d'intérêt collectif, CINASPIC (« Constructions et installations nécessaires aux services publics ou d'intérêt collectif »), s'installera en bordure du boulevard Denfert-Rochereau et un grand équipement dédié à l'enfance et à la jeunesse, à vocation sportive et pédagogique, prendra place dans le bâtiment Pinard. Le quartier accueillera également des commerces de proximité autour de la cour du pavillon Robin, ainsi que des activités diverses, marchandes ou productives, innovantes ou relevant de l'économie sociale et solidaire. Certaines pourront investir les cours anglaises, espaces atypiques à Paris que la Ville souhaite valoriser.

Aménageur

Paris Batignolles Aménagement pour le compte de la Ville de Paris - contact@parisbatignolles.fr
www.paris-batignolles-aménagement.fr

Maîtrise d'œuvre urbaine

Anyoji Beltrando / Agence TER / Alphaville EVP / Alto

LE QUARTIER DEMAIN

43 000m² de logements

50% de sociaux, 20% intermédiaires et 30% libres

5 400m² d'équipements publics

Petite enfance / équipement sportif et pédagogique

6 400m² de commerces et activités

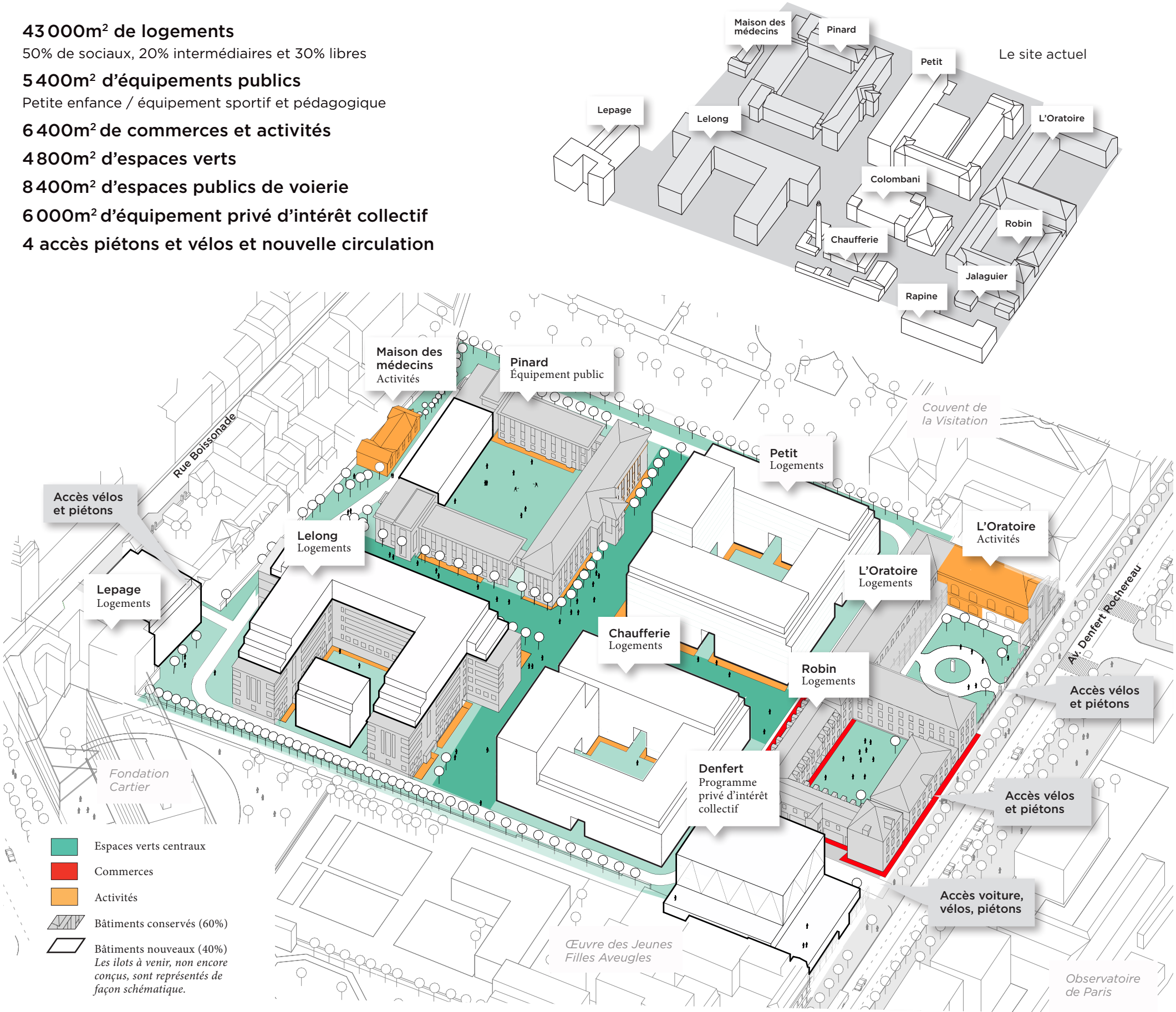
4 800m² d'espaces verts

8 400m² d'espaces publics de voirie

6 000m² d'équipement privé d'intérêt collectif

4 accès piétons et vélos et nouvelle circulation

60% de bâtiments conservés
40% de bâtiments nouveaux



Histoire et perspective

1650 - 1750

Noviciat de prêtres pour l'église catholique.

1814 - 1914

Hospice des enfants trouvés ou assistés.

1930 - 1999

Hôpital spécialisé dans les naissances et les soins aux enfants.

1999 - 2011

Départ progressif de l'hôpital Saint-Vincent De-Paul.

2011

Création d'un site d'hébergement temporaire.

2015

Début du projet d'occupation temporaire « Les Grands Voisins » et ouverture du site au public.

22 décembre 2017

Fin de la première phase d'occupation temporaire des Grands Voisins.

2018-2020

Nouvelle phase d'occupation temporaire préfigurant le futur quartier.

2023

Nouveau quartier.

Concertation et aménagement

Décembre 2014/avril 2015

Premier cycle de concertation sur le devenir du site.

Juillet 2014

Désignation de l'équipe de maîtrise d'œuvre urbaine Anyoji Beltrando mandataire.

Décembre 2015 à juin 2016

Deuxième cycle de concertation sur la base du projet Anyoji Beltrando.

Décembre 2016

Le conseil de Paris approuve la création de la Zac et désigne son aménageur, la SPLA Paris Batignolles Aménagement.

2017

Lancement des études pré-opérationnelles et de maîtrise d'œuvre des espaces publics.

2018

Commercialisation des lots / premiers travaux de démolition.

Fin 2019- 2023

Travaux de réalisation des bâtiments et espaces publics.

2018 - 2020 Préfiguration du quartier par les Grands Voisins

La dynamique des Grands Voisins se prolonge à travers une nouvelle phase d'occupation temporaire des espaces encore non concernés par le chantier : la cour Robin, la cour de l'Oratoire, la Lingerie et le bâtiment Lepage. La diversité sociale, économique et culturelle caractéristique de la première phase se renouvelle, avec l'objectif de s'ouvrir plus encore sur le quartier, et de jouer un rôle de passerelle entre les usages quotidiens présents et futurs.

